

Message n°111 du Conseil communal au Conseil général

Objet: Trafic et télécommunications – Route de la Péralla et Route du Gottau – Réaménagement général et construction de trottoirs – Crédit d'engagement de 2 200 000 francs – Approbation

Le Conseil communal a l'honneur de soumettre pour approbation au Conseil général le Message n°111 concernant l'octroi d'un crédit d'engagement de 2 200 000 francs destiné au réaménagement général et à la construction de trottoirs à la Route de la Péralla et à la Route du Gottau.

Préambule

Une première étude a été réalisée par le bureau Transitec SA au début 2023; elle portait sur les axes d'amélioration de la sécurité des piétons et faisait état des mesures existantes en vue de ralentir le trafic à la Route de la Péralla. Après analyse du rapport, le Conseil communal a décidé d'approfondir certains éléments en vue de leur concrétisation et a attribué au bureau MGI SA, à fin 2023, un mandat d'étude de projet pour un réaménagement général et la construction d'un trottoir franchissable, en amont de la Route de la Péralla.

Ce projet a passé l'examen préalable des services cantonaux à la fin décembre 2024 sans préavis défavorable. La procédure de mise à l'enquête est en cours en vue de démarrer les travaux au printemps 2026.

À noter que le présent Message répond de fait à la Question n°46 de Mme Anne-Lise Chaperon (UDC-PAI) relative à la mise en place de mesures provisoires pour assurer la sécurité à la Route de la Péralla.

Trottoir de la Péralla:

Ce trottoir sera réalisé en amont de la Route de la Péralla sur une longueur de 380 mètres. En outre, ce projet englobe une nouvelle passerelle piétonne de 18 mètres qui sera installée sur la partie amont du pont couvert afin de relier ce trottoir à celui du Gottau.

Ainsi, une part de ce crédit d'engagement servira à entreprendre les travaux de génie civil suivants:

- construction d'un trottoir franchissable de 380 mètres;
- reprise et complément du collecteur EC;
- modification du collecteur EU;
- rafraîchissement total du revêtement de la chaussée;
- construction d'une passerelle piétonne.

Trottoir du Gottau:

Dans le cadre de la mise à l'enquête du projet des immeubles « ELLE », qui a eu lieu en août 2023, et dont le permis de construire a été délivré en 2024, les propriétaires du fonds avaient mis à disposition de la Commune une bande de terrain, qui lui permette de construire le trottoir de 200 mètres pour desservir cette zone.

Ce trottoir est donc déjà au bénéfice d'un permis de construire.

But de la dépense

Ce crédit d'investissement comprend tous les travaux décrits ainsi que les travaux préparatoires, l'étude et le suivi du chantier complet par le bureau MGI SA.

Plan de financement

Rubrique comptable 2025.111 / 6150.5010.00

Coût total estimé à charge de la Commune

Fr. 2'200'000.00

Montant ajouté à la liste de la planification des investissements 2025 à 2029.

À la charge du budget des investissements 2026.

Charges annuelles d'amortissement planifié, dès 2027

Amortissement (durée d'utilisation: 40 ans) 2,5% de Fr. 2'200'000.00 Fr. 55'000.00

Charges annuelles d'intérêt

La charge d'intérêt dépendra du marché et du besoin en trésorerie.

Estimation des charges d'exploitation

Ces travaux ne génèrent pas de charges d'exploitation.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement de ce crédit de 2 200 000 francs destiné au réaménagement général et à la construction de trottoirs à la Route de la Péralla et à la Route du Gottau.

Châtel-St-Denis, mars 2025

Le Conseil communal

Annexes: Projet d'arrêté
 Plans de situation

- Projet -

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

vu

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1);
- le règlement d'exécution du 28 décembre 1981 de la loi sur les communes (RELC, RSF 140.11);
- la loi du 22 mars 2018 sur les finances communales (LFCo, RSF 140.6);
- l'ordonnance du 14 octobre 2019 sur les finances communales (OFCo, RSF 140.61);
- le Règlement des finances du 31 mars 2021 (RFin);
- le Message n°111 du Conseil communal, du 26 août 2025;
- le Rapport de la Commission financière,

ARRÊTE

Article premier

Le Conseil communal est autorisé à engager un montant de 2 200 000 francs destiné au réaménagement général et à la construction de trottoirs à la Route de la Péralla et à la Route du Gottau.

Article 2

Ces travaux contribuent au maintien de la valeur du réseau routier communal et leur montant sera amorti en fonction de sa durée d'utilisation, soit sur 40 ans à 2,5%, à partir de 2027.

Article 3

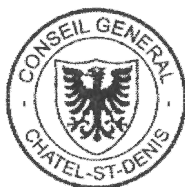
La présente décision est sujette à referendum, conformément à l'article 52 de la loi sur les communes (LCo), à l'article 69 de la loi sur les finances communales (LFCo) et à l'article 12 du Règlement du 31 mars 2021 des finances de la Ville de Châtel-St-Denis (RFin).

Ainsi approuvé par le Conseil général de la Ville de Châtel-St-Denis, le 8 octobre 2025.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

Le Président:

Frank Burgy



La Secrétaire:

Nathalie Defferrard Crausaz

Commune de Châtel-St-Denis

Route de la Péralla

Sécuriser les piétons le long de la route de la Péralla

Création d'un trottoir

Situation projet

Echelle : 1/200

Format : 120x494

Dessiné : DaB

Constaté : GNU

Date : 28.02.2025

Phase SIA :

21

Etude préli.

31

Avant projet

32

Projet ouvrage

33

Enquête

41

Appel d'offre

51

Exécution

53

Conforme

Modifications

Date

Dessin

Contrôle

A

B

C

D

M1106110007_Châtel_Péralla01_Trottoir_et_zone_30x06_Plan06_1_Plan_M0106_1_3_Appl_offres10007_Situation_projet_C3D.dwg

1619 Châtel-St-Denis Rte de Vevey 126 / 021 948 30 30 / info@mgj-ingenieurs.ch

CHATEL-ST-DENIS, LE

L'AUTEUR DE PROJET:

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEL-ST-DENIS

LE

LE SYNDIC:

LE SECRÉTAIRE:

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE DE TRENTE JOURS DANS LA FEUILLE OFFICIELLE

N° DU

APPROUVE PAR LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, DES INFRASTRUCTURES, DE LA MOBILITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

FRIBOURG, LE

LE CONSEILLER D'ÉTAT, DIRECTEUR:

M1106110007_Châtel_Péralla01_Trottoir_et_zone_30x06_Plan06_1_Plan_M0106_1_3_Appl_offres10007_Situation_projet_C3D.dwg

- Légende:
- Trottoir bas +3-4cm projeté

Trottoir +6cm projeté

Trottoir +12cm projeté

Accotement projeté

Reprise accès projeté

Zone de verdure projeté

Reprise servitude

Talus déblais projeté

Talus remblais projeté

Bord de route projeté

Bord de route existant

Candélabre existant

Candélabre à supprimer

Candélabre projeté

Nouveau Mobilier

Hale / arbuste existant

Arbre existant

Borne hydrante existante

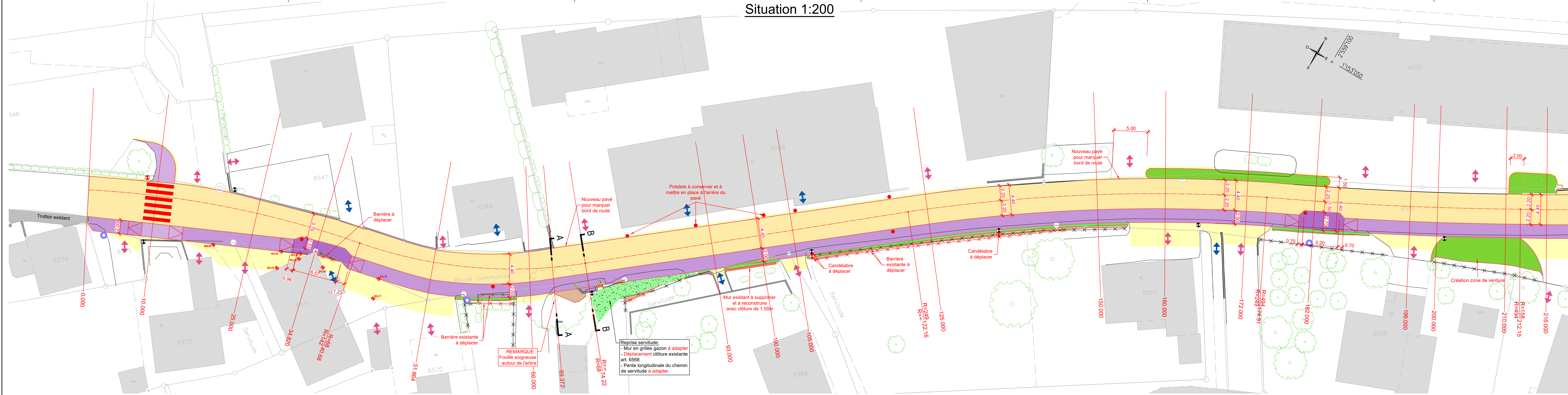
Accès existant véhicules

Accès existant piétons

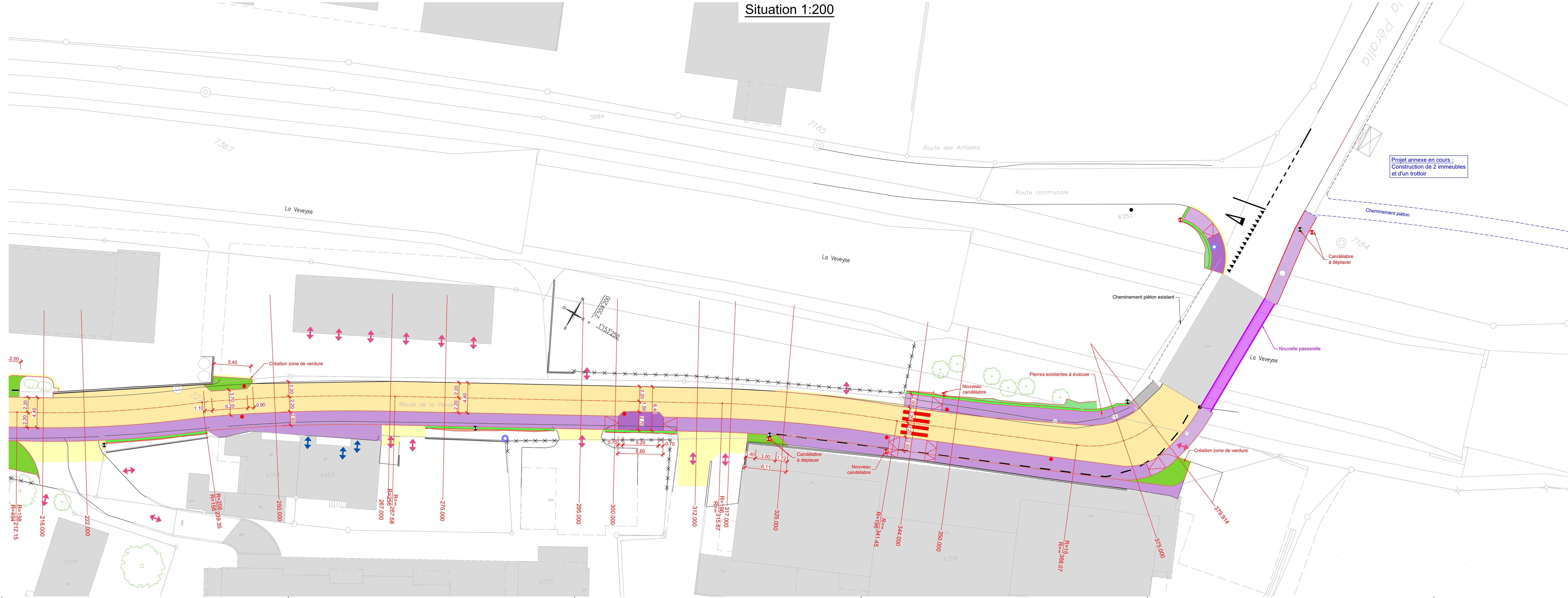
Closure / Barrière existante

Closure / Barrière à supprimer

Closure / Barrière projetée



Situation 1:200



Commune de Châtel-St-Denis

Route de la Péralla

10'607-10

Sécuriser les piétons le long de la route de la Péralla

Création passerelle en bois

Situation et coupes

Phase SIA :	☐ 21 Etude préli.	☐ 31 Avant projet	☐ 32 Projet ouvrage	☒ 33 Enquête	☐ 41 Appel d'offre	☐ 51 Exécution	☐ 53 Conforme
-------------	---	---	---	---	--	--	---

	Modifications	Date	Dessin	Contrôle
A				
B				
C				
D				

MGI

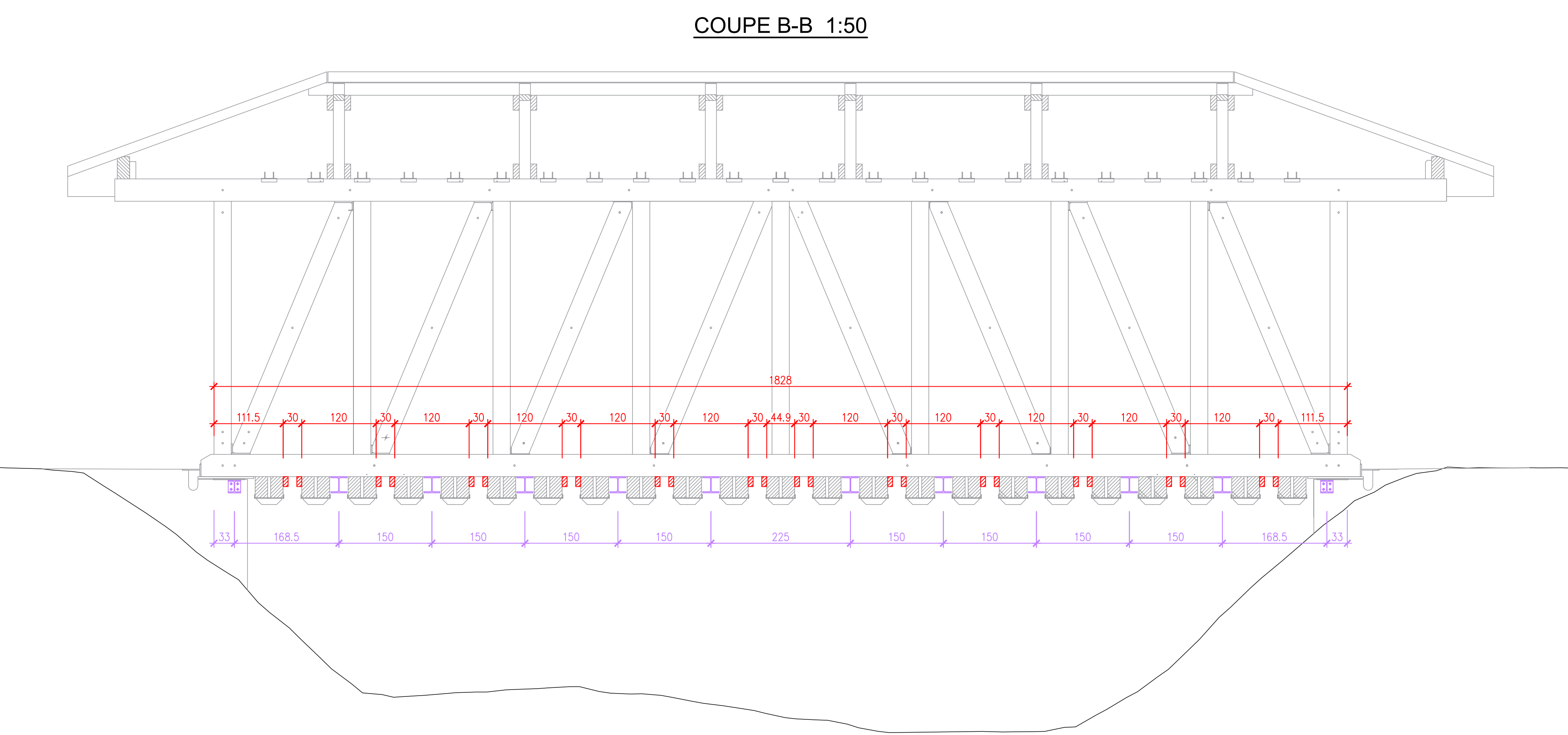
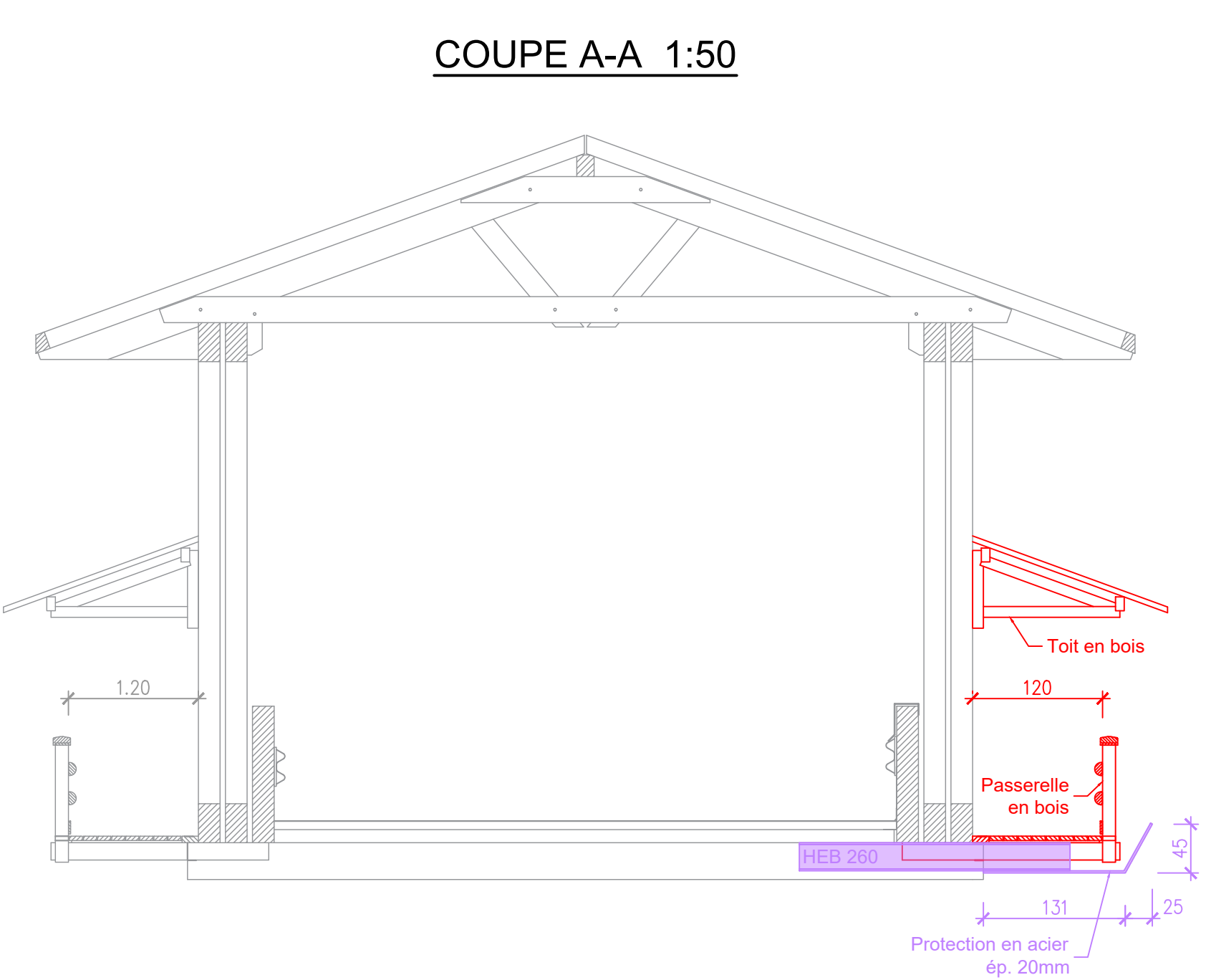
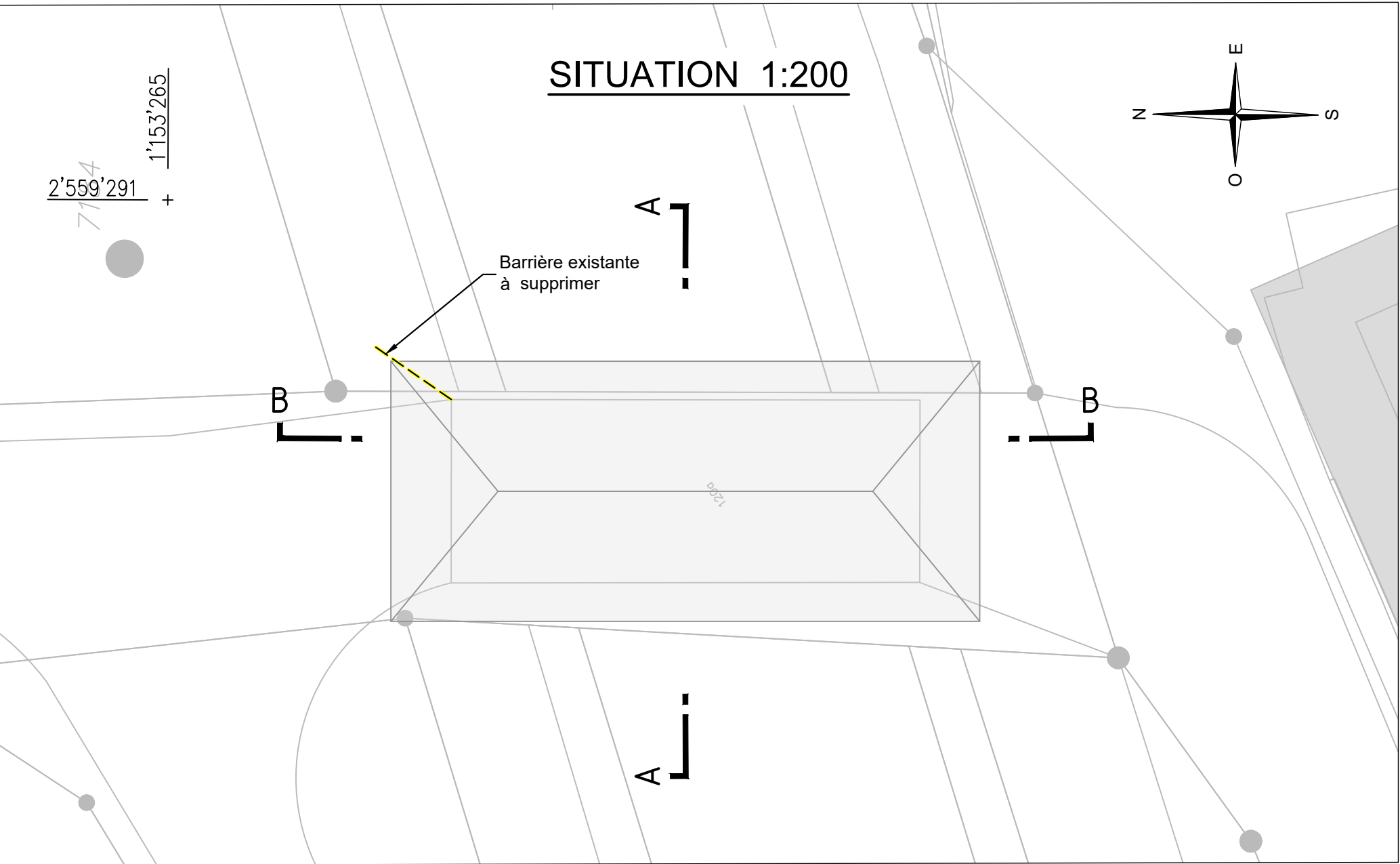
ingénieurs

1618 Châtel-St-Denis Rte de Vevey 128 / 021 948 30 30 / info@mg-ingenieurs.ch

M:\106\10607_Châtel_Péralla\01_Trottoir_et_zone_30\06_Plans\6_1_Plans_MGI\6_1_4_Enquete\10607_10_Coupes_Pont.dwg

Provisoire

M:\106\10607_Châtel_Péralla\01_Trottoir_et_zone_30\06_Plans\6_1_Plans_MGI\6_1_4_Enquete\10607_10_Coupes_Pont.dwg



Commune de Châtel-St-Denis

Canton de Fribourg

Châtel-Saint-Denis, Le Gottau

10'632-06

Déviation et remplacement collecteur EC

Construction Routière

Situation projet

Echelle : 1:200

Format : 59x95

Dessin : CD

Contrôle :

Date : 07.10.2024

☐ Etude préliminaire

☐ Avant projet

☐ Appel d'offre

☒ Dossier d'exécution

	Modifications	Date	Dessin	Contrôle
A	Rajout de la visibilité au carrefour	06.11.2024	JFR	
B	Trame de réfection de la chaussée + Ajout projet de la Route de la Péralla	12.08.2025	Da8	
C				
D				

MGI

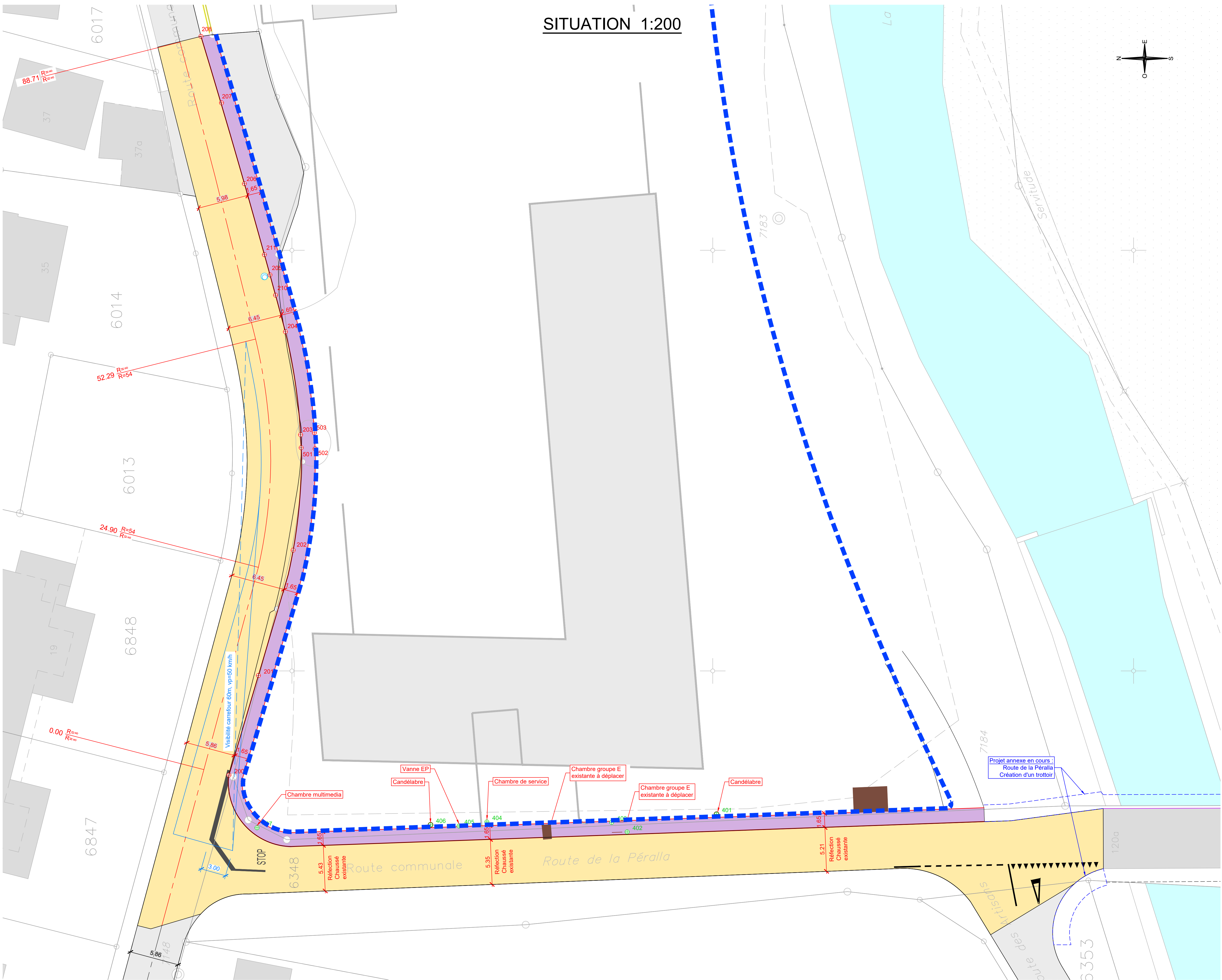
ingénieurs

1618 Châtel-St-Denis Rte de Vevey 128 / 021 948 30 30 / info@mgi-ingenieurs.ch

MY10810632_Châtel_le_Gottau01_Dévation_coll_EC06_Plane0_1_Plans_MG10_1_51_Projet_execution10632_06_Situation-trottoir.dwg

Légende:

- Existant:
- Chaussée existante
- Projet:
- Chaussée projetée
- Trottoir



Projet annexe en cours :
Route de la Péralla
Création d'un trottoir



COMMUNE DE CHATEL-ST-DENIS

Route de la Péralla - Le Gottau - Construction trottoirs

Conseil général du 08.10.2025 - Message n°111 - Annexe

STC / PkG / 12.09.2025

